# L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS; JEUDI MATIN, 17 NOVEMBRE 1859.



Imprimé et publié par
G. F. WE S SE & Co.
EDITEURS PROPRIETAIRES;
G. F. WESSE H. DUFOUR
E. DUVERGER S. HARRY.
Rue de Chartres, No 33, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 17 NOVEMBRE.


### Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs

Ventes à l'encan de ce jour.

Par E. Dufour & Co, 29 Vieilles Levée—Voitures couvertes, chevaux de labt, chaussures, &c.

Avec, à la bourse, par le même—Brin avarié.

Par Vincent & Co, 28 Bourse—Tapis anglais, Bru, toiles et velours.

Par C. S. Girault, sur les Deux—Maison en briques au coin de Marais et Girod.

Par J. A. Beard, à midi, à la Bourse de l'Hôtel de Ville, la belle propriété de feu A. T. Pickrell, situ tées entre Gravier et rues Nayades et Washington.

Par Francis Farrantes à 4 heures P. M, dans la rue Ste Anne, entre Villere et Robertson—Linge de corps, marchandises sèches, meubles.

Par R. H. Sykes, à 11 heures, à son magasin No 45, rue des Magasins—Cigares.

Par D. K. Morphy, à 11 heures, au No 40, rue des Magasins—Drogues remèdes, parfumerie, &c.

☞ Pour le Feuilleton, voir la seconde page.

### REVUE EUROPÉENNE.

Nous avons reçu des journaux de Paris jusqu'au 25 et de Londres jusqu'au 26 oct. On écrit de la première de ces villes que le gouvernement français a reçu l'assurance que l'Angleterre se fera représenter au congrès chargé du règlement définitif de la question italienne. Les journaux ministériels de France n'en continuent pas moins à se montrer fort agressifs envers les alliés de l'empereur.

Il paraît, dit le *Journal des Débats*, que le gouvernement de la Toscane, en même temps qu'il envoyait une députation auprès du gouvernement français, a cru devoir faire une démarche du même genre auprès des cabinets de Berlin et de Saint-Pétersbourg. Les envoyés de la Toscane à Berlin ont publié dans le *Moniteur Toscan* les détails de l'accueil favorable qui leur a été fait par le ministre des affaires étrangères de Prusse. M. le baron de Schleinitz leur aurait donné l'assurance que la Prusse, dont les intérêts sont liés à ceux de l'Italie, ne pourrait pas être entraînée aux vœux des populations italiennes dans le Congrès. Le ministre prussien aurait ajouté qu'il reconnaissait le principe de la volonté nationale, et que la Prusse faisait des vœux pour la constitution d'une Italie forte et indépendante.

Le *Daily News* raconte que Napoléon III aurait répondu à la députation toscane qu'il allait engager à la députation toscane qu'il allait engager à la députation toscane qu'il allait engager